Soixantième année. - N ° 130 A Vendredi 10 juillet 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2742

38 – ISÈRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Jugement d'ouverture

Date : 1er juillet 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
815 009 576 RCS Grenoble.
POINT BAR.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Activité : restauration traditionnelle et organisation d'événements..
Adresse : 31, rue Servan, 38000 Grenoble.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2026, désignant mandataire judiciaire Selarl Roumezi et Associes, Prise en la Personne de Me Maud Roumezi 9 bis rue de New York 38000 Grenoble. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.